

## L'ACTUALITÉ DU REPRESENTAMEN CHEZ PEIRCE

Michel Balat

### Introduction

S'il est un fait remarquable dans la sémiotique peircienne, c'est bien l'absence du "sujet": la *sémiose* se développe, l'enquête se déroule, sinon hors-sujet, mais, dirions-nous, sans se fonder sur lui. Que l'*interprétant* peircien soit une détermination d'une pensée, certes, puisqu'il faut bien que la sémiotique ait aussi cette heccéité, ce lieu et ce temps où quelqu'homme pense; mais il est avant tout une détermination d'un champ d'interprétants dont, il faut bien dire, toute la problématique peircienne tend à faire que sa consistance soit le fruit d'une validation publique. Ainsi, si un sujet apparaît, c'est en liaison avec l'interprétant et son exercice public.

Nous appuyant sur le fait que le *representamen* comme tel est le *fondement* de la sémiotique, nous assumerons ici que l'on peut *préscinder* le representamen du sujet, et non l'inverse, ce qui nous amènera à tenter de constituer une représentation des liens du sujet avec la sémiotique.

### Les modes de séparation

Mais tout d'abord, il nous faut présenter ce que signifie "préscinder". Dissociation, Préscission et Discrimination sont trois modes de séparation des *idées*. Le premier concerne l'imagination d'un élément sans l'autre, le second la considération d'un état des choses où l'un des éléments est présent sans l'autre, et le troisième la représentation d'un des éléments sans l'autre.

Ainsi, pour reprendre les exemples de Peirce dans son introduction à cette question, dans quelle mesure peut-on séparer l'espace (pris ici dans son sens de secondéité, comme l'indique Gérard Deledalle) de la couleur ou le rouge et le bleu, etc. Le tableau qui suit est un résumé des possibilités de ces divers modes de séparation:

	bleu sans rouge	espace sans couleur	couleur sans espace	rouge sans couleur
Par discrimination	oui	oui	oui	non
Par pré-scission	oui	oui	non	non
Par dissociation	oui	non	non	non

La première séparation est évidemment la plus contraignante et ne s'applique pas, bien entendu, aux catégories de priméité, secondéité et tiercéité. Elles sont «toutes trois sont invariablement présentes» dans «tout ce qui, en quelque sens que ce soit, est dans l'esprit (*in mind*)» (*Syllabus*, p. 27 du manuscrit), et on ne peut ainsi les dissocier. Qu'on puisse les préscinder passe donc par la supposition d'«un état de choses dans lequel un élément est présent sans l'autre, l'un étant logiquement possible sans l'autre» (p. 35). Le fait, par exemple, que l'on puisse discriminer un premier d'un second montre à l'évidence que premier et second ne recouvrent en aucune manière, respectivement, priméité et secondéité, mais enveloppent les trois catégories. En effet «un Premier est quelque chose pouvant attirer l'attention» (2ité) «vers quelque substitut de quelque chose» (3ité). «Un Second est un Premier considéré comme» (3ité) «un sujet d'une secondéité» (p. 38).

## Representamen et signe

La phénoménologie (phanéropscopie) étudie les catégories dans leur priméité, la logique en mêle la secondéité et la tiercéité. La grammaire spéculative, partie de la logique, est considérée par Peirce comme “la physiologie” de la “théorie générale des signes” (p. 42). On connaît la célèbre définition qu’il donne, dans ce cadre, du signe ou representamen: un Premier qui est en relation triadique authentique avec un Second, appelé son objet, telle qu’il est capable de déterminer un Troisième, appelé son Interprétant, à assumer la même relation triadique à son objet que celle qu’il a lui-même avec cet objet (p. 43). Signe et representamen, dans un premier temps confondus, sont préscindés (et non dissociés) en considérant qu’«un signe est un representamen qui a un interprétant mental». Donc «il est possible qu’il y ait des representamens qui ne soient pas des signes» (p. 44). On peut comprendre dès lors que “signe” et “representamen” (conçus comme il l’est indiqué ici) ne sont pas synonymes et que, d’autre part, les representamens «sont divisés par deux trichotomies» (p. 44), alors que les signes «sont divisibles par trois trichotomies» (2.243, suite du *Syllabus*). La trichotomie “manquante” est celle que suppose le caractère “mental” de l’interprétant: c’est la trichotomie en “qualisigne”, “sinsigne” et “légisigne”. En étudiant le representamen, nous considérons une sorte d’objet dont «la qualité représentative ne dépend nullement de ce qu’il détermine jamais réellement un interprétant, ni même qu’il ait réellement un objet» (pp. 44/5). Un tel representamen, — si l’on peut dire “un tel” —, n’en est pas moins le premier corrélat d’une relation triadique authentique.

## Le “sujet” de la logique

L’intérêt de telles distinctions n’est pas simplement logique, même si c’est de la logique qu’elles procèdent. A notre sens, elles nous permettent de ne pas faire dépendre la réalité de la relation triadique authentique de la nécessité d’un interprétant “mental”, c’est-à-dire d’une «cognition d’un esprit» (2.242, *id.*) ou encore

d'un "sujet connaissant". Dès lors, c'est bien plutôt à partir des développements théoriques de ces questions que nous pourrions tenter de définir un tel sujet. "La Logique", nous dit Peirce, «commence historiquement, et commence encore dans chaque individu, avec le désir de distinguer le bon raisonnement du mauvais» (p. 42). Ce commencement, qui est un processus de commencement, sans début véritable, est basé sur une éthique qui est sans doute, dans sa généralité, le sujet (au sens d'"*hypoikeimenon*" ou de "*suppositum*") de la logique et, dans sa spécificité, sa singularité, voire son heccéité, le sujet propre des séries déterminatives de la relation triadique, c'est-à-dire l'objet toujours en construction des sémiotiques potentielles.

### Le laboratoire

Précisons tout de suite la portée immédiate de ces considérations. La fréquentation assidue, sur le plan professionnel, d'êtres qui sont dans l'état que l'on appelle d'"*éveil de coma*", c'est-à-dire, quand même, sans connaissance, ne devrait pas nous permettre de les considérer pleinement comme des "sujets connaissants". Pourtant, en développant auprès de ces patients un travail, — inspiré aussi bien des éléments théoriques peirciens que de la pratique psychanalytique —, supposant que nous avons affaire à des sujets "connaissants", il nous est apparu rapidement qu'alors ils reprenaient "connaissance". Il suffisait même parfois que l'équipe qui les entourait accède à l'idée que ces patients les "comprenaient" pour que ceux-ci s'éveillent et manifestent des productions indubitablement intentionnelles de signes. Que l'on n'objecte pas ici que connaissance/non-connaissance est une contradiction *in adjecto*. La contradiction est réelle et même, hélas, parfois absolue, comme avec ces sujets "végétatifs" qui ne produiront peut-être jamais de signes intentionnellement interprétables. Il ne s'agit pas non plus ici de faire appel à la "carte forcée" de la clinique, mais simplement de faire sentir que ces questions ont prise sur des problèmes réels, engageant éthiquement celui qui s'offre à leur logique.

## Une notion d'identité non substantielle

Les premières précautions que prend Peirce dans le développement de ses conceptions consistent à faire apparaître que dans le processus qui s'ouvre (l'interprétant doit "devenir" le premier corrélat de la même relation triadique) on ne peut considérer vraiment que les relations triadiques soient absolument les mêmes. On trouvera dans la thèse écrite et soutenue sous le nom que je porte, un ensemble de commentaires sur cette question. Mais si l'on se place d'un point de vue non processuel, alors nous pouvons penser la répétition. Car un representamen doit être capable de répétition, et cette répétition n'est autre que l'identité de relations triadiques dans laquelle "il" est engagé. Si nous ne pensions pas les choses ainsi, il nous deviendrait difficile de concevoir l'idée même de répétition, sauf à tomber dans un "substantialisme" du representamen, indépendamment de son engagement dans une relation triadique dont son être même, pourtant, dépend. En ce sens, l'énoncé du même proverbe dans deux langues différentes (cf. 5.138) peut être considéré comme le même representamen dans la mesure où (et dans cette mesure seulement) il est triadiquement relié aux mêmes représentations générales ou aux mêmes conduites hypothétiques, c'est-à-dire constituant une et la même relation triadique. En ce sens-là encore, deux homonymes ne sont pas le même representamen dans la mesure où les relations triadiques dans lesquelles ils sont engagés ne sont pas semblables. Notons en passant que si les representamens, ou les signes, sont répétables, les sémioses ne le sont pas.

A ce propos, nous pourrions examiner la formule de Leibniz concernant l'identité: "*Endem sunt, quae mutuo substitui possunt, salva veritate*" ("Sont les mêmes, ceux qui peuvent être substitués l'un à l'autre, la vérité restant sauve") (Cf. Gauchet & Gribomont 1990: 40-41). On sait que Russell, dans *On Denoting* envisageait cette formule de la manière suivante:

Si a est identique à b, tout ce qui est vrai de l'un est vrai de l'autre et ils peuvent être substitués l'un à l'autre dans n'importe quelle proposition, sans altérer la vérité ou la fausseté de cette proposition.

Cette phrase est inconsistante, comme le font remarquer les auteurs du livre cité, dans la mesure où a et b ne doivent pas être confondus avec les signes qui les “dénotent” : le “ils” du “ils peuvent” désigne grammaticalement a et b, alors qu’il devrait désigner leurs signes dans une proposition ou un complexe de propositions. Nous pouvons avoir une interprétation de la phrase de Leibniz plus large dans le cadre que nous nous sommes fixés en ne restant pas trop étroitement tributaires de cette distinction objet/signe. Ce n’est pas parce que “si deux objets sont identiques, les termes qui les désignent sont interchangeable, la vérité restant sauve” — auquel cas, c’est par l’identité de l’objet désigné par “Socrate” et “Le maître de Platon” que l’on peut substituer l’un à l’autre dans la phrase “Socrate a bu la ciguë” — mais parce que la relation triadique dans laquelle le representamen est engagé est la même dans toutes ses conséquences supposées. On voit ainsi que les ambiguïtés relevées classiquement (Quine) à propos de la formule de Leibniz, telle :

«Giorgione était appelé ainsi en raison de sa petite taille  
 Or Giorgione = Barbarelli  
 Donc, Barbarelli était appelé ainsi en raison de sa petite taille»,

sont levées dans la mesure où Giorgione et Barbarelli ne sont pas engagés dans la même relation triadique. En effet, la première phrase s’explique ainsi :

«Giorgione est appelé Giorgione en raison de sa petite taille».

Notons en passant qu’il est inutile de mettre des guillemets dans la deuxième occurrence du terme. Mais les deux relations triadiques dans lesquelles sont respectivement engagées les deux “Giorgione” ne sont pas les mêmes : la première définit une équivalence avec Barbarelli, alors qu’à l’évidence, la seconde non.

## Avec Saussure

Nous pouvons maintenant aborder le sujet qui est le but de cette intervention.

Celui-ci concerne le genre de signes que Peirce appelle Légi-signes et que, pour des raisons exposées par ailleurs, nous appellerons ici des Types, autre terme de Peirce. Ces signes sont essentiellement des préceptes, des plans de conduite ou d'action. En ce sens-là nous voudrions les rapprocher de ce que Saussure appelle le "signifié", même si nous n'adoptons pas pour autant la notion d'où ce terme émerge chez lui, à savoir le concept, mais dont il nous faut lui savoir gré de ne pas l'avoir gardée afin d'en élargir le sens et, surtout, de ne pas nous rendre obligés vis-à-vis de la philosophie qui la sous-tend. (Pour une critique de cette philosophie, permettez-moi de renvoyer à l'ouvrage de Gérard Deledalle *Lire Peirce aujourd'hui*.) De tels rapprochements ne sont pas sans dangers, mais veuillez les considérer comme des interprétants. Loin de nous l'idée d'une quelconque réduction de l'un à l'autre de ces termes. Le type n'est pas spécifiquement linguistique, même s'il recouvre le concept. Mais, précisément, c'est peut-être en cela que réside l'intérêt d'une démarche qui, si elle s'avérait concluante dans ses prémisses comme dans sa conclusion, nous permettrait de n'avoir plus à accorder crédit à ce "paradigme linguistique" qui fait de tout ce que l'on peut concevoir de signe "procédurier", un langage. Nous dirions quant à nous qu'un tel signe s'inscrit dans une logique et non dans un langage.

J'ose à peine citer ici ce passage célèbre où Saussure introduit ses distinctions:

Nous appelons *signe* la combinaison du concept et de l'image acoustique: mais dans l'usage courant ce terme désigne généralement l'image acoustique seule, par exemple un mot (*arbor*, etc.). On oublie que si *arbor* est appelé signe, ce n'est qu'en tant qu'il porte le concept "arbre", de telle sorte que l'idée de la partie sensorielle implique celle du total. L'ambiguïté disparaîtrait si l'on désignait les trois notions ici en présence par des noms qui s'appellent les uns les autres tout en s'opposant. Nous proposons de conserver le mot *signe* pour désigner

le total, et de remplacer *concept* et *image acoustique* respectivement par *signifié* et *signifiant* (...) (*Cours*, p. 99).

Bien entendu il n'est pas directement question ici, dans ces définitions saussuriennes, de l'"objet" au sens où nous l'avons vu défini plus haut, nous voulons dire par là que le concept n'est pas objet du signe mais un "composant" du signe. La problématique concerne exclusivement cette grammaire spéculative dont l'origine est à situer dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle. Saussure montre magistralement en quoi signifiant et signifié ne peuvent être dissociés: on ne peut imaginer l'un sans l'autre de la même façon qu'une pièce de monnaie ne peut être pensée en son avers sans son revers. Pourtant le concept de Préscession serait ici du plus grand secours. En effet on peut présocider le signifiant du signifié, mais non l'inverse, quoi qu'en dise Saussure. Car qui ne voit l'impossibilité d'évoquer «des concepts tels que "maison", blanc", "voir", etc.» (p. 145) sans, précisément, évoquer des signifiants. Enfin, et pour compléter, Peirce indique expressément qu'un concept est un signe.

En nous tournant à nouveau vers Peirce, nous voyons qu'on peut présocider d'un type un "sinsigne" vulgarisé sous le nom de "token" (terme peircien) par les linguistes et les logiciens. J'ai introduit pour ma part le terme de "tessère" pour rendre compte de ce genre de sinsigne qui est une instance de légisigne. On peut aussi présocider d'une tessère un "qualisigne" ou "ton" (qui sera le terme sélectionné) incorporé dans la tessère. Ce genre de ton particulier sera nommé un "diaton". Ainsi nous voyons qu'un type présuppose une tessère qui présuppose elle-même un diaton de telle façon qu'à condition de rapprocher ce dernier du "signifiant" de Saussure, nous constaterions une trichotomie du Type là où les textes du *Cours* ne nous livraient qu'une dichotomie du signe linguistique. Certes, nous semblons relativiser par là-même la distinction entre signe et signifié, — ce qui est vrai si l'on considère "signe" comme le premier corrélat d'une relation triadique, ce qui l'est bien évidemment moins en référence au caractère processuel du signe. On pourrait faire le tableau suivant pour saisir les rapports type/ton:

	ton sans type	type sans ton
Par discrimination	oui	oui
Par préscission	oui	non
Par dissociation	non	non

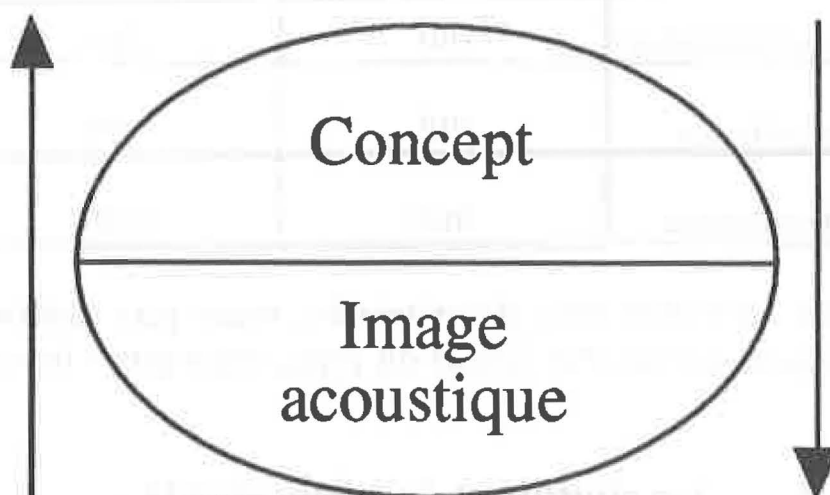
Type et ton peuvent être discriminés, mais pas dissociés. Par contre, on peut préscinder le ton du type, mais pas l'inverse.

### Le diaton et la séparabilité

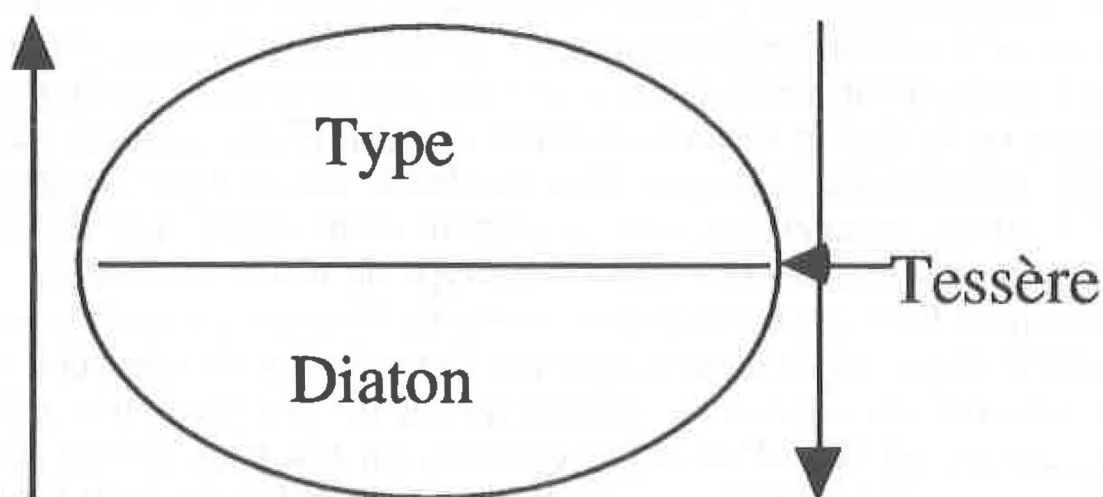
Si l'on se réfère maintenant à nos premiers développements et au sens large qu'avait pour nous le terme de "representamen", nous pouvons penser le diaton sans nécessairement lui accoler la nécessité d'un interprétant *mental*. Car préscindé du type, il peut être logiquement pensé sans lui, et l'on peut concevoir un état de choses où le diaton serait le premier corrélat d'une relation triadique authentique sans que, dans la chaîne sémiotique possible qu'il ouvre, intervienne une cognition d'un esprit. Qu'un tel interprétant advienne, et c'est comme type qu'il sera interprété.

Le paradoxe apparent dans le texte de Saussure, à savoir que «l'entité linguistique n'existe que par l'association du signifiant et du signifié; dès qu'on ne retient qu'un de ces éléments, elle s'évanouit; au lieu d'un objet concret, on n'a plus devant soi qu'une pure abstraction» — car il faudrait montrer en quoi l'entité linguistique qu'il a privée du son n'est pas *ipso facto* une abstraction à son tour —, peut être levé dès lors qu'on assume pleinement comme le fait Peirce qu'un type tient aussi par la tessère (son ou écrit, ou autre) qui l'instancie, et le diaton qu'elle incorpore ou incarne (*embodiment* devrait pouvoir se traduire par "encorporation"). Ces considérations ouvrent tout un champ de réflexions dont nous n'extrayons que quelques éléments afin de maintenir l'unité de notre démarche.

Nous pourrions bien entendu maintenir le schéma de Saussure, à savoir:



à condition toutefois d'expliciter autrement les termes :



Bien que par d'autres chemins que lui, nous rencontrons là une des idées de Lacan qui proposait de lire Saussure en remarquant la barre qui sépare les deux instances du signe linguistique. Il semble que la tessère montre bien en quoi c'est une sorte de clivage qui est instauré entre le diaton et le type: qu'elle assume la double fonction d'instance et d'incarnation ne lui permet en aucune manière d'être la messagère d'une relation entre eux. C'est un interprétant ultérieur qui, seul, garde la possibilité du lien.

## Le diaton et la relation triadique

Le diaton implique-t-il une “mentalité”? Autrement dit l'interprétant d'un diaton est-il nécessairement une cognition? Le diaton lui-même est-il une cognition? L'hypothèse qu'il n'en est pas nécessairement une et que, comme diaton, il ne suppose aucun interprétant mental, peut être posée sans entrer en contradiction avec autre chose qu'avec nos habitudes de pensée. S'ouvre alors la question de la relation triadique authentique. Dans ce même ouvrage que nous citons ici, le *Syllabus*, Peirce, à propos de la nature de la relation triadique non mentale, nous fait remarquer qu'une fleur de tournesol capable — par ce fait même et sans aucune autre condition ultérieure —, de reproduire une autre fleur de tournesol se tournant à son tour vers le soleil, etc., serait un representamen du soleil. Au fond, il s'agit d'une véritable définition d'une relation triadique, que nous pourrions écrire mathématiquement ainsi (suivant une proposition de Gérard Deledalle dans *Théorie et Pratique du Signe*): si l'on pose  $I = f(R, O)$ , nous aurions une propriété suffisante de triadicité (mais hélas non nécessaire puisqu'elle ne rend pas compte de la distinction à un autre niveau des relations triadiques engagées dans la potentialité du développement) exprimable par:  $f(f(R, O), O) = f(R, O)$ . Projeter, comme l'imagine Peirce, cette propriété sur le plan génétique serait difficilement soutenable. Peut-être pourrions-nous nous tourner plutôt vers Boole. Lorsque celui-ci introduit ses petites lettres, dont l'avenir a montré l'immense portée (et sans doute cet exemple ne vient-il pas là par hasard, quand on sait à quel point Peirce admirait le travail de Boole), Boole fait remarquer que:

Les conditions d'un raisonnement valide, mené au moyen de symboles, sont les suivantes:

1— Qu'une interprétation fixée soit assignée aux symboles employés pour exprimer les données ; et que les lois de combinaison de ces symboles soient correctement déterminées à partir de cette interprétation.

2— Que les procédures formelles de résolution ou de démonstration soient constamment menées en conformité avec les lois ainsi détermi-

nées, sans tenir compte de la question de l'interprétabilité des résultats partiels obtenue. (C'est nous qui soulignons).

3— Que le résultat final soit formellement interprétable et qu'il soit effectivement interprété conformément au système d'interprétation employé dans l'expression des données. (*Les lois de la pensée*, p. 62).

Boole donne ici sa pleine importance et son indépendance relative au formel: les  $x$ ,  $y$ ,  $z$  comme diatons ne doivent en aucun cas être considérés comme des types! D'où la place de ce qu'on peut appeler des opérations formellement admissibles sur les diatons. Si nous supposons que  $x$ ,  $y$  et  $z$  représentent respectivement, dans l'univers dit "du discours", les moutons, les choses blanches et les choses laineuses, l'équation " $xy = z$ " représente la proposition "les moutons blancs sont laineux". Formellement peut s'ensuivre la nouvelle équation " $x = z/y$ ". Ici est atteint le niveau diatonal aussi longtemps que l'équation sera tenue non comme représentant une proposition, — un type ayant une proposition comme objet —, mais un diaton qu'un autre diaton interprète. L'objet interprété, donc l'objet de la relation triadique entre ces deux diatons et leur seul objet commun, n'est autre que la procédure autorisée qui les soutient. N'est-ce pas la place du sujet, dès lors conçu comme ensemble des opérateurs admissibles? Il semble qu'il y aurait quelque intérêt à considérer que la mathématique de la logique, ou celle de la grammaire spéculative, n'est autre que la reconnaissance que d'un résultat diatonal à un autre, il est un objet, celui des opérateurs admissibles sur les diatons, que tous ceux-ci, bien entendu, représentent. De là à envisager le sujet comme l'objet des sémioses potentielles portant sur les seuls diatons, il n'y a qu'un pas. D'autant qu'alors, en reprenant les considérations sur l'éthique de la logique, nous pourrions voir à quel point un tel sujet est imprégné de l'éthique continuellement présente dans la construction de cette logique qui commence toujours chez chacun d'entre nous.

Il y aurait sans doute quelque fruit à rapprocher cette notion de diaton de celle du "ton naturel" tel qu'il est défini par Maine de Biran (déjà cité par Deledalle dans *Écrits sur le signe*) dans son mémoire de 1802 sur «l'effet de l'habitude sur la faculté de penser». D'ailleurs le sujet "procédural" que nous envisageons ici

n'est-il pas d'une certaine manière à rapprocher du concept d'habitude (du moins de ce concept chez Peirce, mais, pour autant que nous ayons pu le comprendre, chez Maine de Biran).

### Illustration

Pour faire saisir ce que ces considérations arides ont de poids pratique, je voudrais faire référence ici à un cas, parmi d'autres, où ces éléments sont mis en scène. Cela ne constituera pas une preuve de la justesse éventuelle de ces constructions, mais au moins une illustration.

Le jeune A. était depuis plusieurs mois dans un état que l'on appelle la "phase végétative de l'éveil de coma", à la suite d'un grave accident. Nous regardions une vidéo tournée pendant une journée où l'on voyait ce jeune homme à son lever, à son bain, etc. Il avait, certes, les yeux ouverts — et c'est d'ailleurs ce qui caractérise la phase d'éveil —, mais il était mutique, sans mouvement, sans réactions aux différentes opérations qui se déroulaient sur son corps, comme en son absence. Allongé sur son lit, habillé, une infirmière le peigne et, traitant des cheveux rétifs, glisse la main sur son front pour relever un mèche. Cette caresse maternelle sur son front fait apparaître comme une ombre, à moins que ce ne soit une lumière, au visage de A. Nous tentons alors avec les spectateurs de cette scène enregistrée, de commenter ce que nous venons de voir. L'infirmière acquiesce à l'idée de "caresse maternelle", allant même jusqu'à évoquer comme un désir furtif. N'a-t-elle pas, d'ailleurs, tenté de retrouver ce moment d'ombre et de lumière en répétant son geste? Rien n'y a fait: A. ne réagissait plus.

Veillez excuser la sécheresse du commentaire qui va suivre. L'ombre était un ton. Son caractère fugace et sa force ont été saisis par l'infirmière de façon, dirons-nous, non mentale. Je veux dire par là qu'aucune réflexivité portant sur ce geste ne s'est présentée: la description et les commentaires sont entièrement *a posteriori*. Nous pourrions dire qu'une sémiose possible, non "mentale", s'est ouverte. Notre commentaire, respectueux de l'ambiance propre à la situation qui venait de se révéler sous nos

yeux, a constitué un ensemble de types laissant entendre qu'il y avait bien à l'oeuvre, à ce moment-là, au moment de la caresse et de la "réponse", un type. La tessère était ici non seulement la matérialité du mouvement propre des muscles du visage — sans quoi nous n'aurions rien pu percevoir — mais le fait qu'un tel mouvement est l'instance d'une procédure — l'équivalent d'un "concept". Toutefois ce n'était une procédure que pour le spectateur et non pour l'acteur, pour qui elle n'aurait eu aucun sens physique. Cette tessère incarnait un diaton, que nous avons appelé "ombre" ou "lumière", qui n'était certes pas un "signifiant" linguistique, mais qui avait son erre propre chez A., une sémiose potentielle, non conclue. Au lendemain de cette réunion, A., après ces mois de silence, a repris la parole.

Il nous semble que ce cas illustre, — si l'on en excepte la singularité irréductible —, ce phénomène de clivage que nous avons tenté de présenter ici. Les "diatons" de A. étaient clivés des types que seule l'équipe est capable de "porter". Seul un accord sur les diatons entre l'équipe et le blessé, joint à une capacité à interpréter leurs liens avec les types, autour de leurs tessères, a pu permettre à ce blessé de retrouver le monde de la signification.

*Université de Perpignan*

### Références bibliographiques

- BOOLE, G. (1992). *Les lois de la pensée* (trad. et introd. Diagne, Souleymane Bachir). Paris: Vrin.
- DELEDALLE, G. (1978). *Écrits sur le signe de C.S. Peirce*. Paris: Seuil.
- DELEDALLE, G. (1979). *Théorie et pratique du signe*. Paris: Payot.
- DELEDALLE, G. (1990). *Lire Peirce aujourd'hui*. Bruxelles: De Boeck.
- GAUCHET, P. & GRIBOMONT, P. (1990). *Logique*. Paris: Hermès.

MAINE de Biran (1992). *Oeuvres complètes*. Paris: Vrin

PEIRCE, C.S. *Syllabus* (microfilms des manuscrits).

PEIRCE, C. S. (1974). *Collected Papers II, V*. Cambridge, Mass:  
The Belknap Press of Harvard U. P.

SAUSSURE, F. de (1986). *Cours de linguistique générale*. Paris:  
Payot.